

MAG Statement

Item 11 – Consideration of requests submitted under Article 3 and Article 4 of the Convention. In relation to Chad’s extension request.

President, excellencies, colleagues,

MAG supports Chad’s extension request.

For Chad, the remaining priority is clear: secure access, complete the necessary survey and use the results to develop a realistic workplan for any clearance required.

MAG has worked in Chad since 2004. Over the past two decades, we have supported survey, clearance and risk education in some of the country’s most remote and difficult regions. We have worked closely with the national authority and other partners, including on contamination in northern Chad.

We know how extremely challenging the operating environment remains. Insecurity, difficult terrain, poor roads and long distances continue to constrain access and increase costs. These challenges cannot be addressed by Chad alone.

Since 2014, MAG has cleared more than 9 million sqm of land and removed more than 14,000 items of explosive ordnance including landmines and submunitions. We thank the Government of Chad and the HCND for their longstanding partnership, their cooperation with our teams and the trust they have placed in MAG.

The immediate international funding requirement is relatively modest. Timely support would allow Chad to establish the extent of any remaining contamination and determine what is needed to fulfil its Article 4 obligations.

We encourage States Parties to approve the request. We also encourage donors and technical partners to provide the support required to implement it. Granting additional time is necessary. Ensuring that Chad can use that time effectively is equally important.

MAG remains ready to support Chad and its national partners.

Thank you.

Monsieur le Président,

Excellences,

Chers collègues,

MAG soutient la demande de prolongation présentée par le Tchad.

La priorité restante est claire : garantir l'accès, mener les enquêtes nécessaires et utiliser leurs résultats pour élaborer, le cas échéant, un plan de travail réaliste pour la dépollution.

MAG travaille au Tchad depuis 2004. Au cours des deux dernières décennies, nous avons soutenu les opérations d'enquête, de dépollution et d'éducation aux risques dans certaines des régions les plus reculées et difficiles d'accès du pays. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'autorité nationale et d'autres partenaires, notamment pour traiter la contamination dans le nord du Tchad.

Nous connaissons donc les difficultés considérables qui continuent de peser sur les opérations et sur les autorités nationales.

L'insécurité, le relief, le mauvais état des routes et les longues distances limitent l'accès et augmentent les coûts. Le Tchad ne peut relever seul ces défis.

Depuis 2014, MAG a dépollué plus de neuf millions de mètres carrés de terres et détruit plus de 14,000 engins explosifs, notamment des mines et des sous-munitions.

Nous remercions le Gouvernement tchadien et le Haut-Commissariat national au déminage pour ce partenariat de longue date, pour leur coopération avec nos équipes et pour la confiance qu'ils continuent d'accorder à MAG.

Les financements internationaux nécessaires pour effectuer le travail restent relativement modestes. Un soutien rapide permettrait au Tchad d'établir l'étendue de la contamination restante et de déterminer les actions nécessaires pour remplir ses obligations au titre de l'article 4.

Nous encourageons les États parties à approuver cette demande. Nous appelons également les bailleurs et les partenaires techniques à fournir l'appui nécessaire à sa mise en œuvre.

Accorder un délai supplémentaire est nécessaire.

Permettre au Tchad de ce temps supplémentaire efficacement l'est tout autant.

**Third Review Conference of the Convention on Cluster Munitions
14-18 September 2026**



MAG reste prêt à soutenir le Tchad et ses partenaires nationaux.

Je vous remercie.